

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DE L'INFORMATION
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.bodacc.fr



Standard 01-40-58-75-00

Annonces 01-40-58-77-56

Accueil commercial 01-40-15-70-10

Télécopie 01-40-58-79-14

BODACC « A »

Annonce n° 1048

90 – TERRITOIRE DE BELFORT

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE BELFORT

Ventes et cessions

510 812 563 RCS Belfort.

ENAP OPTIC.

Forme : Société à responsabilité limitée à associé unique.

Capital : 10000 EUR.

Adresse : 3, rue de la Croisée, 25400 Taillecourt.

Oppositions : Art.L.236-14 du code de commerce.

Commentaires : Avis de projet de fusion Société absorbante : ASTERIC OPTIC EURL Forme : SARL à associé unique Adresse du siège : 3 route d'Ingersheim 68000 COLMAR Capital social : 10 000 euros Numéro unique d'identification : 493 829 394 Lieu d'immatriculation : RCS COLMAR Société absorbée : ENAP OPTIC Forme : SARL à associé unique Adresse du siège : 3 rue de la Croisée 25400 TAILLECOURT Capital : 10 000 euros Numéro unique d'identification : 510812563 Lieu d'immatriculation : RCS BELFORT Evaluation de l'actif et du passif dont la transmission à la société absorbante est prévue : Actif: 3.946.189 euros Passif : 4.274.211 euros Actif net : - 328.022 euros Rapport d'échange des droits sociaux : 9 parts sociales de 100 euros de nominal chacune, entièrement libérées, à créer par la société ASTERIC OPTIC EURL seront attribuées à l'associée unique de la société ENAP OPTIC EURL suivant le rapport d'échange de 105,23 parts sociales de la société ENAP OPTIC donnant droit à 1 part sociale de la société ASTERIC OPTIC EURL. La société ASTERIC OPTIC EURL augmentera ainsi son capital d'une somme de 900 euros pour le porter de 10.000 euros à 10.900 euros. Date du projet commun de fusion : 27 septembre 2017 avec un effet comptable et fiscal rétroactif au 1er janvier 2017. Date et lieu du dépôt du projet au RCS au titre de chaque société participante : le 13 octobre 2017 au Tribunal d'Instance de Colmar pour la société absorbante et le 12 octobre 2017 pour la société absorbée au Tribunal de Commerce de Belfort..